

**Comptes rendus**  
**des échanges menés dans le cadre des ateliers du colloque consacré**  
**à l'enseignement de l'histoire des arts**

16 octobre 2008

Atelier 1 : Le volet « action culturelle » dans l'enseignement de l'Histoire des Arts

Atelier 2 : L'enseignement de l'Histoire des Arts et le Volet Culturel et Artistique du Projet d'établissement

Atelier 3 : L'enseignement de l'Histoire des Arts et le Socle Commun de Connaissances et de Compétences

Atelier 4 : L'enseignement de l'Histoire des Arts, la transdisciplinarité et sa mise en œuvre

Atelier 5 : L'enseignement de l'Histoire des Arts et son évaluation

Atelier 6 : L'enseignement de l'Histoire des Arts et les ressources matérielles et pédagogiques

---

**Atelier 1 :****Le volet « action culturelle » dans l'enseignement de l'Histoire des Arts**Animateur :

Vincent BORELLA, IA-IPR histoire-géographie

Secrétaire de séance :

Marie – Luce VATHELOT secrétariat DAAC

Liste des participants :

Valérie BALTHAZARD, conseillère éducation artistique à la Direction Régionale des Affaires Culturelles  
Olivia BRIANTI professeur d'arts plastiques et d'histoire des arts en lycée  
Marie Anne MILLARD professeur d'EPS  
Fathia KENHADOUR, professeur des écoles  
Claude BECK professeur de lettres classiques et d'histoire des arts  
François LEGEE, chargé de mission DAAC  
Jean-Paul BURKIC, IEN  
Nicole PIERRAT, conseillère pédagogique arts visuels  
Michel GEHIN, IEN

Par le titre de notre atelier, nous sommes au cœur de la problématique de l'Histoire des Arts à savoir la mise en relation des œuvres et des élèves.

En préambule, rappelons qu'avant d'enseigner l'Histoire des Arts, il serait bon d'avoir avec les élèves une réflexion afin de comprendre pourquoi depuis 2 siècles, les œuvres d'art sont rassemblées dans des bâtiments et non plus « intégrées » dans la société comme ce fut le cas par le passé.

Rappelons également que la notion d'expérience, de ressenti dans la rencontre avec l'œuvre quelle qu'elle soit est irremplaçable, sans toutefois exclure la découverte « théorique ».

Pour débiter notre réflexion, trois questions se posent :

- la nécessité de préparer en amont la rencontre avec l'œuvre pour les élèves ?
- la rencontre avec l'œuvre doit-elle se faire dans les structures de diffusion ou dans l'établissement scolaire ?
- la mise en relation avec l'œuvre peut-elle s'envisager « in situ » ? (ex : 1% artistique des établissements peu souvent mis en lumière)

Afin de faciliter la rencontre des élèves avec les œuvres, il faut prendre conscience des difficultés que pourront rencontrer les enseignants, selon la situation géographique ou les moyens de l'établissement.

Apporter l'œuvre dans la classe apparaît comme une bonne solution pour faciliter cette rencontre.

**Situation actuelle**

Différents exemples existent déjà :

- « Une heure, une œuvre » du FRAC, ou toute autre exposition itinérante qui pourrait être accueillie dans les établissements scolaires.
- Dans les Vosges, un bus financé par le Conseil Général, déplace des œuvres et avec l'artiste de collège en collège pour rencontrer les élèves dans les territoires reculés.
- Dans le cadre de PTEA (plan territorial d'éducation artistique), la résidence d'artiste apparaît également comme une solution. Dans ce cas, sur un territoire donné, une convention lie les différents acteurs de la vie culturelle autour de ce PTEA. La commune héberge l'artiste, le Conseil Général publie les travaux de l'artiste, la DRAC rémunère l'atelier artistique... Ce dispositif facilite la rencontre des élèves avec les artistes et leurs œuvres, voir même de travailler avec eux.
- Il est également possible de créer des jumelages entre les établissements scolaires et les structures culturelles de proximité.
- Enfin, les équipes pédagogiques peuvent aussi profiter de la présence d'un artiste intervenant dans l'établissement dans le cadre d'un atelier artistique financé par la DRAC, la DAAC et les collectivités territoriales. Ainsi, l'atelier aura un rayonnement sur l'ensemble des élèves de l'établissement.

Depuis dix ans, globalement les sommes dépensées pour la culture sont en augmentation, même si le budget « état » diminue. Les Conseils Généraux de la région accordent des moyens pour l'éducation artistique.

Pour que tous les enfants aient accès aux œuvres, il faut prévoir le coût d'une telle mise en place et créer une dynamique en associant les différents partenaires, en étant cohérent dans la vision du territoire, autrement dit : établir des priorités selon les endroits.

#### **Les outils à mettre en place**

Les élèves peuvent accéder à l'art par une rencontre directe avec l'œuvre « originale ». Il est également envisageable (notamment en terme de coût) de permettre cet accès à l'art par le visionnement d'une reproduction. Dans ce cas, les élèves devront être informés qu'il s'agit d'une reproduction et sa qualité devra être maximale. De nouvelles mallettes pédagogiques devront donc être demandées auprès des services des publics afin de disposer d'un fond de ressources plus large, en lien avec les programmes d'histoires des arts.

Lorsque les établissements sont éloignés des structures de diffusion, la création d'un pôle « Ressources humanistes » a été évoquée comme une solution pour proposer la diffusion de reproduction de qualité.

Concernant le domaine artistique « Art de l'espace », il semble intéressant d'exploiter le patrimoine proche que les élèves connaissent peu ou mal. Les conservateurs et les CAUE (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) sont d'excellentes ressources dans ce domaine et sont des experts habitués à travailler avec les enseignants.

Les musées ou les archives départementales disposent de services éducatifs. Quelles ressources pourront-ils proposer aux enseignants ? Pour détailler clairement les besoins, une mise en relation des thèmes prévus au programme et des œuvres disponibles devra être établie.

En outre, une cartographie précise des ressources disponibles dans l'académie est actuellement en cours d'élaboration afin de mieux visualiser l'existant.

En amont et en aval de la rencontre avec l'œuvre, une nouvelle pratique langagière sera nécessaire pour que cette rencontre ne soit pas seulement une « sortie ». Pour ce faire, la formation des enseignants est un élément essentiel dans la mise en œuvre de l'enseignement de l'histoire des arts : formation aussi bien sur les contenus d'enseignements que sur la méthodologie et les dispositifs.

Le chef d'établissement, les professeurs d'arts plastiques et d'éducation musicale seront des relais dans chaque collège pour la mise en place de l'enseignement. Un enseignant « référent » pourrait également être désigné dans l'établissement pour relayer les informations.

Dans le primaire, il existe des difficultés au niveau de la formation des professeurs et du « matériel » dont ils disposent. De ce fait, il faudrait veiller à proposer aux professeurs des écoles des outils « clefs en main » pour amorcer une dynamique.

Le groupe Art et Culture constitue actuellement « un passeport culturel » à destination des élèves. Y seront inscrites les ressources locales connues par les élèves. Les enseignants pourront y indiquer l'évènement et les rencontres auxquels l'élève aura participé, ainsi que ses pratiques culturelles périscolaires (membre d'un club, inscrit en médiathèque...). Ce document, soumis à l'IA-DSDEN, est actuellement en attente de validation.

Pour conclure, il est probable que des difficultés interviennent dans les équipes pédagogiques en fonction des affinités des enseignants. Mais le projet d'établissement et le volet culturel doivent permettre de favoriser la mise en œuvre de l'enseignement.

Dans chaque établissement, il est prévu de rassembler un groupe d'enseignants de toutes les disciplines pour travailler sur le volet culturel, qui sera ensuite formalisé par le chef d'établissement.

Le volet culturel devra être pensé de façon à articuler entre elles toutes les actions artistiques dans l'avenir et sur le territoire. Pour cela, écoles, collèges et lycées auront tout intérêt à travailler ensemble.

---

**Atelier 2 :****L'enseignement de l'Histoire des Arts et le Volet Culturel et Artistique du Projet d'Établissement**

---

**Animateur :**

Véronique ZAECHER-KECK IA-IPR lettres

**Secrétaire de séance :**

Elisabeth MEYRIGNAC, professeur d'histoire-géographie

**Liste des participants :**

Marc MAURER, professeur d'arts plastiques  
Nicole RICHON, professeur d'histoire-géographie  
Véronique THARY, professeur d'anglais  
Marie-Claire COUPAT, professeur de lettres  
Thierry LEVEQUE, IA-IPR physique-chimie  
Jean-Marc CHASSARD, chargé de mission DAAC  
Richard BELLO, IEN  
Fabienne FEY, conseillère pédagogique arts visuels  
Corinne LACAZE, conseillère pédagogique arts visuels

**Question 1 : Quelles pistes pour la réécriture des projets d'établissement ?**

**En préambule, une question est posée concernant la nature des projets d'établissement du second degré et leur différence avec les projets d'école du premier degré.**

→ Dans la mesure où le volet culturel existe déjà dans le projet d'école et qu'un volet culturel devra figurer systématiquement dans le projet d'établissement dès la rentrée 2009, on peut considérer que les pistes déjà explorées dans le premier degré sont transférables en partie aux projets d'établissement.

**Existe-t-il des indicateurs sur la façon de remplir ce volet culturel ?**

→ Dans le premier degré, l'Inspection propose un modèle dont peuvent s'inspirer les écoles pour rédiger leur projet.

**Comment développer le projet culturel et mettre en cohérence les actions déjà existantes ?**

→ Il apparaît nécessaire d'éviter la réalisation d'un catalogue des actions sans cohérence.

→ Il est signalé qu'un document a été mis en ligne sur le site de l'IA 57 pour aider à la mise en œuvre de projets (« références pour une première culture artistique »).

→ Il peut être intéressant de s'appuyer sur des expérimentations déjà menées. Deux exemples de projets menés dans le premier degré en Moselle sont présentés :

**Premier exemple :**

Le parcours culturel. Ce projet s'appuie sur 8 secteurs de collèges (2 par bassin) et concerne les élèves du CE2 à la fin de la 3°. L'équipe est composée d'un enseignant référent par collège et d'un enseignant déchargé le lundi pour le premier degré. But : organiser deux actions culturelles par niveau de classe et par an. Réalisation : un passeport, sorte de portfolio conçu tout au long de l'année scolaire avec l'enseignant, accompagne chaque élève pendant tout son parcours scolaire, du CE2 à la 3°.

Objectif à moyen terme : généraliser ce parcours à tout le département, mettre en ligne le passeport (sur le principe du portfolio européen des langues).

**Deuxième exemple :**

Le passeport culturel collectif dans une classe en Arts visuels et éducation musicale. Le portfolio - collecte de traces du parcours culturel et des réalisations sonores et visuelles (billet d'entrée cinéma, affiche etc.) - passe d'un enseignant à l'autre sur la scolarité de l'élève.

L'intérêt de ces deux expériences est grand pour le 2<sup>nd</sup> degré à plusieurs titres :

- la réalisation d'un portfolio inter-cycle renforce la liaison Cycle 3 - 6°.
- la réalisation d'un portfolio permet de favoriser la transdisciplinarité en collège.
- la mise en ligne du portfolio permet de valider le B2i.

**La question de l'accès facilité aux ressources culturelles locales est soulevée.**

→ Il serait utile de pouvoir disposer d'une carte ou d'un recensement des ressources locales pour savoir quel lieu culturel se trouve à proximité de l'établissement. Il est rappelé à ce propos qu'un recensement du patrimoine religieux local existe déjà sur le site académique d'Histoire-Géographie.

**Question 2 :**

**Comment organiser le travail en équipe dans les établissements ?**

**Comment inciter les professeurs à exploiter le conseil pédagogique comme cadre de réflexion pour la mise en œuvre de l'Histoire des Arts ?**

**Des éclaircissements sont demandés par les enseignants du premier degré sur la façon dont le travail transdisciplinaire est organisé dans le second degré.**

→ Il est rappelé qu'il n'existe pas – en dehors des trois conseils pédagogiques annuels lors desquels de multiples questions sont à l'ordre du jour - de moment institutionnalisé dédié au travail transdisciplinaire.

→ Une idée est lancée : mettre en place un conseil pédagogique supplémentaire dédié à l'Histoire des Arts uniquement.

**Un problème est soulevé : l'augmentation du nombre d'enseignants qui sont en complément de service et qui ne peuvent pas s'investir dans deux établissements.**

-> Une solution est envisagée : concevoir un espace de concertation dématérialisé via internet (espace numérique de travail) par établissement. Mais se pose le problème de l'investissement en temps que cela implique.

**Une discussion s'engage à propos du terme « inciter » dans la question « comment inciter les professeurs à exploiter le conseil pédagogique ? ».**

-> Il s'agit plutôt de montrer tout l'intérêt qu'il y a à mettre en place l'enseignement de l'Histoire des Arts, sans que cela soit vécu comme une obligation institutionnelle.

-> Cependant, une attitude volontariste semble nécessaire, pour « bousculer » les habitudes.

**Comment désamorcer l'anxiété des professeurs qui vont ressentir l'enseignement de l'Histoire des Arts comme une surcharge de travail ?**

-> On peut motiver en faisant prendre conscience qu'il y a un gain d'efficacité à travailler à plusieurs.

-> Comparer avec le système allemand, où les enseignants sont bivalents, ce qui permet un meilleur décloisonnement.

**Question 3 : Quels sont les enseignants à mobiliser ? Serait-il souhaitable de désigner un professeur référent ?**

**La désignation d'un professeur référent semble indispensable.**

-> Mais il est indéniable que sa tâche serait lourde.

-> Dès lors, la question de la reconnaissance du travail accompli est posée : décharge ? HSE ?

**Qui serait le plus à même de remplir cette fonction ?**

-> Ce pourrait être le professeur documentaliste, car il joue rôle central dans l'établissement.

-> Ce pourrait être le chef d'établissement ou son adjoint, principaux rédacteurs des contrats d'objectifs. En outre, l'organisation de l'enseignement transdisciplinaire de l'Histoire des Arts passe par une volonté très forte du chef d'établissement. Plusieurs pistes sont proposées en ce sens, comme organiser des enseignements en co-animation, banaliser des après-midi histoire des arts, mettre en place des modules en barrette, sur le modèle de ce qui se fait en IDD etc. Quoi qu'il en soit, l'aménagement régulier d'un temps de concertation entre le chef d'établissement et l'équipe d'Histoire des Arts semble indispensable.

-> Le professeur coordonnateur de chaque matière pourrait rendre compte de ce qui se fait en Histoire des Arts dans sa matière...

-> On peut envisager plutôt de mener la réflexion à l'échelle d'une classe, et désigner un professeur coordonnateur par classe, ou par niveau...

**Quel devrait être le rôle du professeur référent?**

→ Beaucoup de pistes sont évoquées :

- Un rôle d'interface entre les enseignants ?
- Un rôle de personne ressource ?
- Un rôle d'interlocuteur privilégié avec les intervenants et les structures extérieurs pour relayer les informations?
- Un rôle d'organisateur ? (réservations, prises de contact...)

---

### Atelier 3 :

#### L'enseignement de l'Histoire des Arts et le Socle Commun de Connaissances et de Compétences

---

#### Animateur :

Régine JEANDROT, IA-IPR EPS

#### Secrétaire de séance :

Sébastien CHAMPION, professeur d'arts plastiques

#### Liste des participants :

Sandra MONTABORD, IEN-ET arts appliqués  
Jean-Michel REY, professeur d'EPS  
Annie OMEYER, professeur d'éducation musicale et d'histoire des arts  
Francis PETITDEMANGE, professeur d'histoire-géographie  
Marie-Claire GACHET, IA-IPR histoire-géographie  
Cécile COLOMBAT, professeur de mathématiques  
Elisabeth BOCK, conseillère pédagogique en éducation musicale  
Jeannine POLON-GRIMARD, conseillère pédagogique en arts visuels  
Michel OSTER, conseiller pédagogique EPS

L'histoire des arts et le socle commun des connaissances et des compétences

Comment l'histoire des arts peut-elle contribuer à valider les items du socle commun des compétences et des connaissances ? Attitudes, compétences, connaissances ?

Du fait de l'interdisciplinarité impliquée dans l'enseignement de l'histoire des arts, les sept piliers sont concernés :

La maîtrise de la langue française.

La pratique d'une langue vivante étrangère ;

Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique ;

La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;

La culture humaniste ;

Les compétences sociales et civiques ;

L'autonomie et initiative

et non seul le domaine de la culture humaniste.

La maîtrise de la langue par l'emploi d'un vocabulaire adapté aux œuvres, aux pratiques, aux institutions renvoie à la fois aux compétences car l'emploi de termes spécifiques dans le vocabulaire de l'élève doit se généraliser et aux connaissances dès lors que la signification de ces termes est acquise. **Il ne s'agit pas seulement de l'emploi d'un vocabulaire usuel mais aussi de méthodologie d'analyse quant au rapport aux œuvres.** En ce sens, s'approprier une œuvre et être capable de s'exprimer à son propos doit être une activité encouragée pour mettre en lien à la fois ses connaissances (définitions et sens) et la production d'un texte écrit ou d'une prestation orale structurée. Cette habitude peut aussi être encouragée en langue vivante mais fait l'objet d'une attention particulière dans toutes les disciplines.

**L'œuvre comme support d'observation, d'analyse, de questionnement** peut devenir un outil adéquat pour une mise en relation avec une notion à aborder dans une autre discipline que la seule histoire de l'art. **Le fait d'encourager la rencontre physique avec l'œuvre ou l'institution culturelle permet de confronter l'élève avec une réalité** qui souvent donne sens à des situations ou des exemples limités à une dimension trop théoriques en classe.

Le recours au partenariat avec toutes les structures culturelles académiques permet de faciliter ces rencontres, cependant toutes les situations que l'enseignant jugerait dignes d'exploiter dans un environnement immédiat sont à privilégier.

L'entrée au musée, la représentation, la visite d'un atelier, le concert ...sont des situations qui amènent l'élève à adopter une véritable **posture spécifique** et à comprendre qu'il y a une mise en situation spécifique qui induit un changement de nos comportements. Ce vécu est du domaine des compétences : **apprendre à être au concert, au musée, apprendre à rencontrer ...**

La fréquentation des lieux et évènement culturels doit peut à peu apparaître comme possible pour chacun. La dimension inatteignable de certaines institutions doit être désacralisée. L'élève doit savoir qu'il lui est possible de se déplacer et d'aller visiter un lieu culturel de sa propre initiative. **Il y a là tout un travail à mener pour induire un intérêt pour la culture qui ne soit pas de l'ordre de la contrainte.**

Il a été remarqué à plusieurs reprises que des **évaluations prospectives** concernant les connaissances et les intérêts des élèves étaient nécessaires avant de bâtir un enseignement de l'histoire des arts afin d'éviter d'amener un bagage théorique non porteur de sens et imposé.

En termes de compétences et d'attitudes à développer :

Éduquer les sens et développer un avis critique et argumenté, produire un avis structuré oral ou écrit sur une œuvre ou un évènement culturel.

Adopter une attitude responsable dans une institution culturelle ou lors d'un spectacle, adopter les rituels du spectateur.

Intégrer la fréquentation des lieux culturels dans son quotidien.

Les connaissances :

Emploi et compréhension d'un vocabulaire adapté.

Repérage dans le temps et contextualisation de grandes œuvres de l'humanité dans tous les domaines d'expressions artistiques.

Connaître la définition et le rôle des institutions culturelles, certains métiers s'y rattachant.

Une difficulté a été évoquée : **l'évaluation** de l'histoire des arts.

Animateur :

Yves RAUCH, IA-IPR Education Musicale et Chant Chorale

Secrétaire de séance :

Norbert BOHLINGER, professeur d'Education Musicale

Liste des participants :

Christine DORN, professeur d'EPS  
Thomas CLAIRE, professeur d'histoire-géographie  
Didier RAVAINÉ, professeur d'histoire-géographie  
Valérie ROUSSIGNE, professeur d'histoire-géographie  
Marie-Odile FONTAINE, professeur de lettres et d'histoire des arts  
Marianne WOJCIK, professeur de SVT  
Gino SCANU, professeur de physique-chimie  
Catherine ESCALON, conseillère pédagogique en arts visuels  
Anne MANGEOT-REMAZ, conseillère pédagogique en éducation musicale  
Hélène VIAL, conseillère pédagogique en éducation musicale

Les principaux aspects ont été évoqués sous forme de questions / réponses :

Question : Si l'on veut réunir un maximum de matières dans un projet, comment gérer les temps de concertation entre collègues qui n'ont pas cours le même jour, Ce travail en équipe doit-il se faire comme les IDD, à savoir par affinités entre collègues et en dehors du temps de travail ?

Réponse : Pour ce qui est des matières artistiques, l'approche d'une œuvre par le sensible suffit à établir la complémentarité souhaitée, à donner du sens, à entrer dans une logique commune. Or cette approche est propre aux savoir-faire disciplinaires et ne demande pas un temps de concertation important quantitativement.

Mais cette difficulté de concertation peut aussi être compensée en partie par un travail très cadré en Conseil pédagogique, même si ce dernier ne peut pas tout faire. S'agissant du collège, le lien avec le Principal de l'établissement, qui est lié à un contrat d'objectif ayant un volet culturel est en cela très important. A ce titre les chefs d'établissements seront aussi conviés à participer à cette réflexion sur l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts, sur leur rôle d'interlocuteurs privilégiés avec les structures extérieures et de maîtres d'œuvre des projets. Ils rassureront et accompagneront aussi les équipes enseignantes.

D'autre part, un aménagement des emplois du temps est peut être envisageable (par demi-journées complètes pour permettre la réalisation de projets). Ce travail en équipe peut se faire également sur une séquence, et pas nécessairement sur toute l'année avec les mêmes professeurs.

Enfin, la constitution d'un document commun (une frise chronologique ou un cahier de texte consultable par le net) peut permettre aussi de savoir ce qui a été fait avec les collègues, dans quel sens ou avec quelle logique ils ont travaillé et ainsi de palier en partie les difficultés qui seraient liées aux temps de concertation toute en préservant une cohérence d'ensemble. De plus, un tel document permettrait de raviver les connaissances des élèves lorsque des éléments communs à plusieurs programmes ne sont pas étudiés dans le même sens. Exemple : le corps humain perçu à travers la science ou les arts. Ainsi l'enseignement de l'histoire est un moyen de favoriser la mémorisation des connaissances, et de développer l'esprit de synthèse.

Le fait de faire référence à des œuvres proches de l'élève est aussi un autre point important, cela permet aux professeurs d'avoir des références communes et aisément accessibles et à l'élève de vivre des expériences plus marquantes.

S'agissant des affinités, nous sommes des professionnels et devons donc être capables de travailler avec tout le monde.



Question : la transdisciplinarité implique aussi que l'histoire des arts ne soit pas perçue comme une matière supplémentaire. Or, elle fait l'objet d'un cahier spécial, d'épreuve au brevet et des collègues se sentent démunis pour évaluer cet enseignement en amont. Qu'évalue-t-on, l'aspect historique, scientifique ?

Réponse : les critères d'évaluation vont se mettre en place au fur et à mesure des rencontres et des concertations. De plus, l'évaluation n'est pas seulement celle qui est chiffrée mais aussi celle qui valide les compétences des élèves (curiosité, ouverture d'esprit, initiatives, etc...) Souvenons-nous aussi du socle commun de compétences. Au niveau disciplinaire, les objectifs seront précisés aussi par les choix établis dès le début de l'année des œuvres de référence et il est important de partir des projets pour savoir jusqu'où étudier une œuvre au sein de sa discipline. Enfin il ne faut pas attendre réponses à tout dans l'immédiat. Face aux éléments encore inconnus qu'un retour sur expérience ne permet pas encore de maîtriser, il existe, en compensation, un pilotage académique très fort, et n'oublions pas que c'est avec nos savoir-faire que nous trouverons ces réponses.

Question : L'art n'existe que depuis qu'on en a conscience. Qu'appelle-t-on exactement « œuvre d'art » ? De quel art parle-t-on ?

Réponse : les textes permettent clairement l'étendue la plus vaste possible à cette notion : art savant, art populaire, d'Occident comme du restant du monde. L'histoire des arts doit permettre aux élèves d'ouvrir les yeux même si on ne fera jamais tout ce qu'autorisent les textes. Il s'agit de construire un futur adulte, capable de se positionner et d'avoir du discernement face aux sollicitations extérieures entre des productions proprement artistiques et des productions à but lucratif ou commercial. Enfin, cette notion d'art doit aussi prendre en compte la diversité des origines des élèves.

Animateur :

Sylvie LEGUIL, IA-IPR anglais

Secrétaire de séance :

Josette TONIOLO, conseiller pédagogique arts visuels

Liste des participants :

Martine SIMON, IA-IPR de lettres  
Michel GABON, professeur d'arts appliqués  
Philippe MORLOT, formateur IUFM arts plastiques  
Hélène WAGNER, professeur d'éducation musicale  
Pascal ZACHARIE, professeur d'histoire-géographie  
Claire BERTRAND, professeur de technologie  
Jean-Louis MARCONI, conseiller pédagogique éducation musicale  
Isabelle ROLIN, conseillère pédagogique éducation musicale  
Michèle DI BETTA, conseillère pédagogique éducation musicale  
Mario ZANCHETTA, conseiller pédagogique arts visuels

Plusieurs axes sont envisagés :

- **Le cahier personnel de l'élève** : quelle forme doit-il prendre ? quel est l'objectif de ce document ?
- **L'évaluation : qui évalue ? qu'évalue-t-on ? comment ? quand ? quels indicateurs proposer aux équipes pour évaluer ?**
- **Le cahier personnel de l'élève** : quelle forme doit-il prendre ? quel est l'objectif de ce document ?

- Dans le cahier personnel d'histoire des arts, l'élève pourrait consigner les événements culturels et artistiques vécus par lui en classe et lors de visites; l'idée est que, avec sa classe et en tant que personne, il puisse témoigner de son vécu. Pourrait être consigné chaque petit élément qui aura été vu, ou qui aura donné lieu à des activités artistiques.

- Il donnerait l'occasion de faire comprendre le pourquoi des œuvres, de faire sens entre le vécu, la pratique, et l'acquisition de connaissances. Il s'appuierait sur des œuvres transversales, en y incluant des repères spatiaux et temporels. Il doit avoir du sens pour l'élève, et ne pas être simplement un document de plus à remplir, et un cahier de plus à porter.

- L'élève doit-il y consigner les rencontres extrascolaires ? (Avec le danger d'accroître les inégalités, tous les élèves n'ayant pas les mêmes possibilités familiales.)

- Quel forme doit-il prendre ? : Cahier déplié ? Classeur ? Carnet ? Format numérique ? (= oui dans l'idéal, mais les écoles ne sont pas équipées). Ou encore sous la forme simple d'un tableau synthétique à double entrée comportant deux axes : les périodes historiques + les domaines à explorer ?

- Quelle pérennité ? Le rédiger sur 4 ans (= dans le cas d'une liaison école/collège) ? Sur 1 cycle ? 1 cahier par période ? Ou sur 1 an pour rester réaliste ?

- C'est un outil qui pourrait être élaboré en début d'année par l'équipe pédagogique, et mis à disposition de tous les enseignants de l'élève. Son établissement nécessite une réelle concertation des professeurs des différentes disciplines (= collège) et un réel travail d'équipe quant aux choix à effectuer.

- Le CDDP a produit un document qui conjugue les deux : trace de l'évènement vécu + avis personnel.

- En Meurthe et Moselle, à l'école élémentaire, un passeport culturel transdisciplinaire permet déjà de garder des traces ; il va être expérimenté en Moselle cette année avec 65 classes.

- **L'évaluation : qui évalue ? qu'évalue-t-on ? comment ? quand ? quels indicateurs proposer aux équipes pour évaluer ?**

- Il est important d'évaluer à la fois selon des critères transversaux et des critères relatifs aux différentes disciplines.

- L'évaluation pourrait se faire sous forme de compétences à atteindre, comme ce qui se fait en langues dans le cadre européen.

- Elle doit permettre à l'élève d'arriver à repérer des caractéristiques d'une œuvre par rapport à son époque. Certaines œuvres sont des éléments incontournables à connaître : notamment celles qui marquent des ruptures et sont des repères pour apprendre les autres œuvres et l'histoire. (Lesquelles ? Qui les détermine ?). Il est fondamental de connaître

quelques repères historiques : temporels, spatiaux, relatifs à la technologie et aux matériaux. Une liste indicative a été donnée par le ministère par les élèves du cycle 3.

- Il est important d'évaluer par rapport aux objectifs énoncés, et de tenir compte également de la connaissance des métiers d'art et de l'identification des lieux culturels proches et de leur fréquentation.

- Les indicateurs : Le nombre de sorties (= mesurables) ? Évaluation de l'acquisition des connaissances uniquement ? Des capacités à apprécier une œuvre d'art ? De la créativité ? Des techniques ? Des aptitudes transversales ? → Evaluations sommatives ? Qualitatives ?

- Sous quelle forme : pratique quotidienne en salle de classe ? Contrôle continu ? Ou en fin d'année scolaire ? Sous forme de QCM ?

- Il est nécessaire de : \* trouver des critères communs aux disciplines, avec des compétences transversales et spécifiques aux disciplines.

\* travailler en pédagogie de projet.

\* travailler en interdisciplinarité, en créant des liens entre chaque discipline (→ problème plus spécifique au collège)

le lien avec la pratique n'est pas à occulter ; il ne faut pas en rester simplement ni au stade des connaissances à acquérir, ni à un consumérisme culturel, l'élève doit être mis en situation d'être un acteur mobilisé, et pas seulement un spectateur éclairé.

Animateur :

René CHABIDON, IEN

Secrétaire de séance :

Christine CHAUMONT, conseillère pédagogique arts visuels

Liste des participants :

Francis COUNIL, IA-IPR arts appliqués  
Marie-Annick GAUDARE, professeur d'arts appliqués  
Philippe WARIN, professeur d'histoire-géographie  
Hélène LECLERC, IEN  
Mohamed BOUKHY, professeur de physique-chimie  
Jean-Luc MICHEL, chargé de mission DAAC  
Alain KERMANN, conseiller pédagogique éducation musicale  
Florence SPELLER, conseillère pédagogique éducation musicale  
Sandrine ROESCH, conseillère pédagogique éducation musicale  
Michel HOLDRINET, conseiller pédagogique en arts visuels

Un état des lieux des différentes pratiques de chaque participant a permis d'établir un recensement des ressources éparses existantes :

Programmes de l'école primaire 2008

Programmes du collège et du lycée

Documents d'application des programmes, Education Artistique, SCEREN 2002

BO n° 32 du 28 août 2008 (histoire des arts à l'école primaire et au collège)

Site eduscol (exemples de mise en œuvre, listes d'exemples d'œuvres...)

● **recenser tous les objets artistiques ou culturels** « dignes d'intérêt » à proximité de l'école, du collège, du lycée. *Un débat s'est instauré à ce sujet qui soulève plusieurs questions fondamentales : Qu'est-ce que l'art ? Quelle différence entre l'objet d'art, l'œuvre, le chef d'œuvre ? Qu'est-ce qu'une œuvre majeure ? Comment le déterminer ? Comment vérifier que l'objet en question est dans le domaine de l'histoire des arts ? Quels sont les incontournables dans chaque région ou secteur ?*

● **les structures culturelles locales** pour les lieux, les programmations, les services des publics, les services éducatifs. *Une limite a été évoquée : les demandes croissantes ne pourront trouver de réponses par manque de personnel, de place... Un autre débat s'est mis en place concernant la pertinence (et le coût) des déplacements : quand se déplace-t-on pour rencontrer une œuvre originale ? A partir de quel âge ? Combien de fois ? A quelle fréquence ? Débat qui s'est conclu par l'affirmation que chaque élève doit avoir eu l'occasion de rencontrer une œuvre originale de chaque domaine artistique et moyen d'expression au long de sa scolarité : charge à l'enseignant, à chaque niveau du cursus, de tenir compte du vécu de ses élèves pour le compléter.*

● **les CRDP, CDDP**

● **IPR arts appliqués** propose son aide en terme de ressources pour les collèges des 1° et 2° degrés

Nécessité d'établir un recensement de tous les supports (écoute, iconographie) sous toutes leurs formes (reproductions, diapositives, vidéos...) dans chaque établissement.

Les sites Internet :

● site Académique « histoire des Arts »

● IA 54 Arts et culture : informations culturelles et lexique du vocabulaire d'arts plastiques

Réunion de travail « histoire des arts » - 16 octobre 2008

Comptes rendus des ateliers

- Des autres IA ressources pédagogiques et culturelles

- DAAC : ensemble des ressources locales

- Edschmid

Les compilations sur support numérique (documents et pistes pédagogiques) distribuées à la suite d'actions de formation (animation, stage...)

La construction d'outils pédagogiques pour les enseignants (fiche autour d'objets de culture) et pour les élèves (questionnaires aidant à l'observation et à l'analyse)

- les passeports culturels qui recensent toutes les expériences culturelles de l'élève.

- Les parcours culturels qui suivent les élèves du CE2 à la 3<sup>e</sup>.

- Les expériences de liaisons école collège organisées autour de projets artistiques.

### **I. Les références :**

La question de la liste de références artistiques a fait polémique dans le groupe : une liste d'œuvres ne fige-t-elle pas la pratique ? Ne ferme-t-elle pas les horizons ? Ne freine-t-elle pas les initiatives ? Qu'en est-il de la liberté et de la création pédagogiques ?

Pourtant, l'accès à une liste peut servir de base, de déclencheur, de point d'appui à des enseignants non spécialistes de la discipline.

Une liste peut permettre aussi la construction d'une culture commune, tout en veillant à la possibilité d'ouverture sur d'autres œuvres, d'autres cultures, d'autres domaines artistiques. Mais n'existe-t-il pas une contradiction entre une liste de références et un travail sur les œuvres locales ? Peut-on alors constituer une liste des œuvres incontournables de proximité, régionales puis nationales ? Doit-on multiplier les listes ?

### **II. La rencontre avec les œuvres :**

Cette rencontre peut se produire dans 2 situations distinctes : à l'aide de reproductions ou face aux œuvres originales.

Par le biais de reproductions ou face à l'original, la rencontre avec l'œuvre d'art doit être pensée en cohérence avec un thème, un sujet d'étude, une notion, en mettant en lumière les liens, les relations avec d'autres œuvres, d'autres sujets d'étude ou d'autres domaines artistiques. Rencontre qui suppose une certaine expertise de la part de l'enseignant. Car les supports pédagogiques ne suffisent pas à eux seuls à un enseignement de qualité.

Quelques soient les supports ou les situations mis en œuvre pour la ménager, la rencontre avec l'œuvre reste primordiale et obligatoire pour l'enseignement de l'histoire des arts, elle doit se vivre par imprégnation, répétition, en installant des habitudes de fréquentation et ce dès le plus jeune âge. Rencontres, expériences, vécu qu'il est indispensable de mémoriser, de répertorier dans un cahier personnel.

Si se déplacer pour rencontrer des œuvres originales est onéreux, il est possible de faire venir des œuvres à l'école avec le FRAC ou en établissant des conventions avec des galeries d'art et des musées.

### **III. Les besoins :**

Il ressort des discussions une demande forte de formation au sujet de l'enseignement de l'histoire des arts, mais également de constitution de groupes de travail et de réflexion autour de l'élaboration d'outils pédagogiques et de la mise en œuvre de cet enseignement.

Tous les points abordés ont laissé néanmoins quelques questions sans réponse :

Comment mettre en place un véritable travail d'équipe pluridisciplinaire autour de l'histoire des arts ?

Quelle culture commune pour que chaque enseignant de chaque discipline puisse contribuer à l'enseignement de l'histoire des arts ?

Comment les disciplines scientifiques peuvent-elles contribuer à l'enseignement de l'histoire des arts ? Quels liens entre sciences et arts ?

Une dérivation possible a été pointée durant la discussion : le désir de balayer systématiquement tous les domaines artistiques à partir d'une œuvre, d'un thème ou d'un sujet d'étude peut conduire à un panorama artificiel, à l'illusion de faire le tour de la question sans aborder l'essentiel.

En conclusion, tout le groupe s'accorde à penser que la plus haute exigence démocratique est à viser et qu'il est par conséquent indispensable d'amener les élèves à rencontrer les œuvres originales en jouant à plein la carte du partenariat avec les structures locales. L'enseignement de l'histoire des arts doit miser sur les relations, les liens à tisser entre les œuvres tous domaines artistiques confondus pour créer du sens et sur l'habitude de fréquentation des œuvres quel que soit le support de diffusion choisi.

